

Soutien renouvelé de l'Etat jusqu'en 2024 avec une enveloppe de 11,8 M€ pour l'ITE France Energies Marines

L'Etat a souhaité donner à l'ITE France Energies Marines ainsi qu'à ses membres et partenaires, la plus grande visibilité possible dans cette période de profonde incertitude. A l'instar des 15 autres ITE & IRT, France Energies Marines affiche des fondamentaux structurants en matière de recherche multi-partenaire public-privé et de culture de l'innovation qui sont indispensables pour participer de manière efficiente à la relance du pays.

Le Premier ministre vient ainsi d'acter le soutien à France Energies Marines avec un financement de 11,8 M€ sur quatre ans. L'attribution de ce montant constitue un levier considérable pour mener à bien des programmes scientifiques et techniques au sein de l'Institut et ainsi amplifier les efforts de R&D mutualisée de la filière française. Le secteur des énergies marines renouvelables va ainsi accélérer un déploiement qui s'inscrit parfaitement dans l'objectif de transition énergétique tellement indispensable à une relance vertueuse. Ce 4 juin 2020, l'Etat a ainsi donné une perspective financière à l'ensemble des ITE et IRT, consacrant le rôle de ces instituts comme catalyseurs de l'innovation industrielle française.

Contact presse :

Mélusine Gaillard, chargée de communication

melusine.gaillard@ite-fem.org - T. 02 98 49 98 27